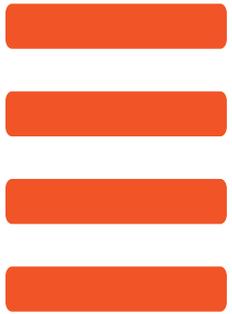


ODPE 

CÔTES D'ARMOR

Observatoire Départemental
de la protection de l'enfance



CÔTES D'ARMOR

Observatoire Départemental
de la protection de l'enfance

Missions de l'ODPE

L'article L.226-3-1 du CASF fixe les missions suivantes :

- 1/ Le recueil et l'analyse des données relatives à l'enfance en danger dans le département,
- 2/ La transmission des données anonymisées à l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE),
- 3/ Le suivi et la mise en œuvre du schéma départemental ; la formulation de propositions et d'avis en matière de politique de protection de l'enfance,
- 4/ L'information de toute évaluation, interne et externe, des services et établissements intervenants au titre de la protection de l'enfance.

Nouvelle mission de l'ODPE :

« la réalisation d'un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département en application de l'article L.542-1 du Code de l'éducation, qui est rendu public, et l'élaboration d'un programme pluriannuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant dans le département à la protection de l'enfance ».

article 3 de la loi du 14 mars 2016

Schéma des solidarités, volet enfance famille

1.

.....
GARANTIR
LA COHÉRENCE
ENTRE
L'INTÉRÊT
DE L'ENFANT
ET LA PLACE
DES FAMILLES

Objectif 1

Partager les valeurs
et principes d'actions
en prévention/
protection de l'enfance
entre tous les acteurs
dont les familles

- 1.1.1 Création d'une charte départementale en faveur de l'enfant et des familles
- 1.1.2 Création de comités d'usagers
- 1.1.3 Mise en place d'actions de formation au croisement de savoirs

Objectif 2

Mieux prendre en
compte les besoins
de l'enfant, soutenir
sa réussite et garantir
la cohérence
et la continuité
de son parcours

- 1.2.1 Création d'un dossier unique par enfant
- 1.2.2 Réalisation du Projet Pour l'Enfant pour l'ensemble des mineurs confiés
- 1.2.3 Améliorer la formalisation du processus de traitement des Informations Préoccupantes
- 1.2.4 Mise en place de la commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés

Objectifs de l'ODPE

**Permettre d'observer le territoire pour mieux le
comprendre :**

- Pour mieux anticiper les besoins sociaux et médico-sociaux,
- Pour mieux adapter les politiques publiques envers les citoyens.

Enjeux de l'ODPE 22

I- Une dynamique partenariale en place qui crée des outils : les travaux des
Groupes de travail

II- Le maintien de cette dynamique pour l'ensemble des partenaires présents
à l'ODPE

Ordre du jour

I- travaux aboutis : UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance En Danger)

II- Restitution des 3 groupes de travail de l'ODPE

- *Groupe de travail « Partage des données »*
- *Groupe « Formation »*
- *Groupe de travail « la charte départementale en faveur de l'enfant et sa famille »*